

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
15 mars 2026

avec
Thierry Pradère



Changer pour une ville qui rassemble, qui protège et qui partage

Après trois mandats,
il est temps de changer
les méthodes pour plus
de démocratie et de
transparence

Avec le maintien à domicile 7j/7, ma grand-mère
est heureuse de pouvoir rester chez elle

À la commission du temps long,
nous travaillons collectivement
pour l'intérêt général, au-delà
des échéances électorales

Aux comités de quartier,
les idées bourdonnent !

Plus de phobie administrative
grâce à l'accueil multiservices

Une alimentation bio et locale pour les enfants

Une caisse des écoles est un organisme où, en tant que parents,
on organise, avec la mairie et les enseignants,
la cantine, le périscolaire, les voyages scolaires...

Un nouveau PLU pour limiter l'artificialisation,
le risque d'inondation et préserver la biodiversité



*2 listes candidates = 1 seul tour
Le dimanche 15 mars, allez voter, choisissez votre avenir !*

**ENSEMBLE
pour BURES**
LISTE CITOYENNE

Des engagements planifiés dès les premières semaines

Depuis un an, nous sommes allés à votre rencontre pour construire ensemble notre projet. Voici les premières mesures que nous mettrons en œuvre avec vous.

Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Au conseil municipal de juin 2026

Obligation légale à remplir avant **février 2028**, la révision du PLU est un enjeu capital pour Bures : l'artificialisation des sols accentue les **inondations** et les **îlots de chaleur** ; elle est la première cause de déclin de la biodiversité. La révision du PLU exige de réfléchir à l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels, tout en assurant une diversité sociale et urbaine. Ensemble pour Bures le construira avec vous.

Le saviez-vous ?

Le **22 février 2028** est la date butoir de la révision du Plan Local d'Urbanisme, sous peine de ne plus pouvoir délivrer de permis de construire !

Pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols, la **loi Climat et Résilience** fixe des objectifs de réduction de moitié des taux d'artificialisation d'ici 2031 pour atteindre le **zéro artificialisation nette** en 2050.

Cette procédure, qui peut s'étendre sur 2 à 4 ans, est à mettre en œuvre **dès le début du mandat** pour vous donner le temps d'influencer de manière pertinente et durable les règles d'urbanisme de notre territoire.

Une cuisine municipale locale pour la restauration scolaire

Objectif rentrée 2027

La conception du projet s'inspirera des méthodes mises en œuvre dans d'autres villes ayant réalisé cette démarche, avec l'appui d'une association spécialisée et une concertation large des parents.

Le saviez-vous ?

Le choix du prestataire du marché actuel, qui prend fin en 2027, a été décidé par les maires de quatre villes, dont Bures.

La ville de Margny-lès-Compiègne, de même taille que Bures-sur-Yvette a mis un an et demi pour monter sa cuisine municipale.

Réflexion et réorganisation pour la mise en place d'un accueil multiservices

Avant l'été 2026

En concertation avec les services municipaux, nous déciderons des **changements organisationnels nécessaires** pour mettre en place, dès que possible, un accueil multi-services pour aider celles et ceux qui rencontrent des difficultés avec les procédures administratives, notamment en raison de leur dématérialisation.

Ce service sera chargé d'une veille des besoins pour **accompagner les changements** qui risquent de s'accélérer avec l'irruption de l'Intelligence Artificielle dans notre quotidien.

Service de maintien des personnes âgées ou dépendantes à leur domicile

Étude du projet : novembre 2026

Le maintien à domicile est un **enjeu de santé mentale, physique et de bien-être** essentiel. En novembre 2026, avec l'aide du CCAS, nous réaliserons une étude décrivant les partenariats et organisations mis en place dans d'autres villes du département pour assurer un service 7j/7. Un bilan financier du reste à charge pour la commune sera présenté et discuté avec les Buressoises et Buressois.

Organiser la démocratie

À partir de mars 2026

Différentes commissions extra-municipales seront créées pour vous permettre de décider avec nous, en s'appuyant sur les services :

La Caisse des Écoles*

Elle intervient en faveur des enfants, de la maternelle au collège, dans tous les domaines de la vie scolaire

Les comités de quartier

Ils interagiront avec un ou une élue déléguée par quartier pour construire des propositions concernant des questions d'intérêt général : voirie, circulation, propreté, voisinage...

Une commission du temps long

Elle examinera chaque projet structurant pour veiller à ce que les intérêts des générations futures buressoises soient pris en compte.

Notre objectif : faire que chacun, chacune puisse s'impliquer à sa façon dans la vie de la commune et décider des priorités d'affectation des ressources budgétaires.

Ils et elles nous soutiennent !

Labarthe Alain
Berrod Anne-sophie
Barbe Aurélie
Ramstein Béatrice
Rombauts Blandine
Goueset Catherine
Klein Catherine
Eloundou-Rey Céline
Niermont Christian
Colinot Christiane
Rabouille Christophe
Gaget Claire
Roger Corinne
Bloch Cyrille
Courteau Danielle
Fleury Dominique
Szechenyi Edmond
Westbrook Emile
Ode Estelle
Merola Fabienne
Duvernoy Frank
Loeser François
Fleury Françoise
Angelides Hélène
Colliot-Thélène Jean-Louis
Moszkowski Jean
Gaget Jean-Luc
Colinot Jean-pierre
Ribier Laurence
Nguyen Leo
Rojas Breu Mariana
Richard-Foy Marie-Anne
Firpo Marie-Christine
Janin Marie-Noëlle
Dron Marie-Thérèse
Dron Michel
Giraudot Michel
Juffet Bloch Nathalie
Westbrook Nathalie
Szechenyi Nicholas
Makovec Nikola
Janots Pascal
Kasperet Patricia
Gardon Philippe
Janin Philippe
Ragon Pierre
Denstaedt Régine
Foy Richard
Le Creff Renaud
Croisille Sandrine
Massart Séverine
Giraudot Simon
Knittl Sophie
Ouchane Soufiane
Ribault Sylvain
Ottinger Thierry
Giorgi Thomas
Weill Yaelle
Labarthe Yvette

* Établissement public local composé de parents, de membres de la communauté éducative et d'élus



@ensemblepourbures



DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 13 mars - 19h00-20h30
à la Grande Maison - Salle des cérémonies

www.ensemblepourbures.fr

Retrouvez l'intégralité de notre programme sur notre site web

**ENSEMBLE
pour BURES**

LISTE CITOYENNE

